

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 21 décembre 2017

**DELIBERATION N° 258/12/2017 : EXERCICE 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET
ANNEXE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 21 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 décembre 2017.

Présents Titulaires : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Christian PEREZ, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Jean-François GARRIGUES à Maxime BERAUDO, Paul GRAND à Christian MOULIS, Francis LABRUYERE à Jean-Martial DEJEAN, Sophie LARAN à Marie-Claude BERLY.

Absents Excusés : 2

Mesdames, Messieurs, Aline CASTILLO, Thierry VIALON.

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ



Monsieur Maxime BERAUDO donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n°221 du 21 décembre 2016, portant adoption du Budget Primitif Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2017,

Vu la délibération n°131 du 29 juin 2017, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2017,

Cette DM retrace pour l'essentiel les écritures budgétaires liées au passage du budget annexe Zac Quartier Multi Sites Quartier Est d'une comptabilité patrimoniale à une comptabilité de gestion de stock. Ces écritures sont en lien avec le budget principal du GMCA. L'ensemble des mouvements et écritures ont été construits avec et en accord avec la Trésorerie Municipale, et ce afin d'aligner le régime comptable du budget annexe de la Zac Multi Sites Quartier Est repris en 2013 avec le régime comptable de la Zac Bas Pays.

Cette DM retrace pour l'essentiel les principaux mouvements suivants :

En section de fonctionnement.

En ce qui concerne les dépenses :

On retrouve les écritures d'acquisition d'actifs des équipements publics 6 148 K€, ainsi que le déficit d'investissement affecté dorénavant en fonctionnement suite à la comptabilité de gestion de stock (910 K€).

En ce qui concerne les recettes :

On retrouve les mouvements d'ordre budgétaire qui constatent entre autres l'acquisition des équipements publics afin de les imputer en dépenses d'ordre d'investissement.

En section d'investissement.

En ce qui concerne les dépenses :

On retrouve principalement les écritures d'annulation liées à l'affectation de l'excédent de fonctionnement en investissement (781 K€) ainsi que les subventions d'équilibre d'investissements reçues (1 256 K€), et la valorisation de l'actif des équipements publics (6 148 K€).

En ce qui concerne les recettes :

On retrouve essentiellement l'inscription de l'avance budgétaire du budget principal pour un montant global de 8 576 k€.

Ainsi, le présent projet de DM n°2 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°2 ZAC MULTI SITES QUARTIER EST 2017

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	6 489 635	70	PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-938 910
		66	CHARGES FINANCIERES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	183 589
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
		Total Dépenses Réelles Fonctionnement		6 489 635	Total Recettes Réelles Fonctionnement		-755 321
	ORDRE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-680 400			
		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	551 970	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 027 207
		043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	200 536	043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	200 536
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		72 106	Total Recettes Ordre Fonctionnement		8 227 743
	Résultat Fonctionnement reporté		910 681				
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		7 472 422	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		7 472 422	

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 576 989
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-10 000	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-578 298
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-50 000	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-176 379	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-21 600
		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	327 305			
		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	641 209			
		Total Dépenses Réelles Investissement		732 135	Total Recettes Réelles Investissement		7 977 091
	ORDRE	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 027 207	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	551 970
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 256 201	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-680 400
					041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 256 201
	Total Dépenses Ordre Investissement		9 283 408	Total Recettes Ordre Investissement		1 127 771	
	Résultat Investissement reporté		-910 681				
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		9 104 862	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		9 104 862	

TOTAL DEPENSES	16 577 284	TOTAL RECETTES	16 577 284
-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

Le budget 2017 du budget annexe ZAC Multi Sites Quartier Est s'établit donc ainsi (les sommes étant équilibrées en dépenses et recettes) :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative n°2	TOTAL
Investissement	980 000,00	910 681,38	9 104 861,76	10 995 543,14
Fonctionnement	938 910,00	0,00	7 472 422,27	8 411 332,27
Total	1 918 910,00	910 681,38	16 577 284,03	19 406 875,41

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version règlementaire et détaillée de la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2017, avec la convocation de la présente séance.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 12 décembre 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2017, telle que présentée ci-dessus.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2017, telle que présentée ci-dessus.

ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

28 DEC. 2017

De sa publication le :

28 DEC. 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 décembre 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

